



FICHE TECHNIQUE

PRIMER UR 50

Primaire polyuréthane hydrodurcissant exempt de MDI



10 Lt



DESCRIPTION

Primer polyuréthane hydrodurcissant exempt de MDI pour le traitement des fonds. La versatilité est la caractéristique principale de ce produit. PRIMER UR 50 peut être en effet utilisé pour assainir des fonds cimentaires inconsistants, pour le traitement des chapes poussiéreuses, pour accélérer les temps de pose dans le cas de fonds dont l'humidité résiduelle est élevée (jusqu'à un maximum de 5% C.M.) et comme liant pour la préparation de mortiers synthétiques pour réparations rapides.

DONNÉES TECHNIQUES

CARACTERISTIQUES physico-chimiques à 20°C (valeurs indicatives. Ces valeurs ne constituent pas une spécification)

Séchage complet (heures)	24
Mode d'application	Rouleau, pinceau
Consommation moyenne par couche (g/m ²)	150/250
Stabilité et stockage (conservé dans son emballage d'origine non ouvert, dans un lieu frais et à l'abri de l'humidité) (mois)	12
VOC calculé (g/l)	500
Dilution max. consentie (Dir.2004/42/CEE)	100% DILUENTE EXTRA
Nettoyage des outils	SOLVENTE LAVAGGIO
Conditionnement standard (L)	10

APPLICATION

Dans tous les cas ci-dessous mentionnés, le fond ne doit présenter aucune trace de substances antiadhésives (huiles, graisses, vernis...) et doit avoir une finition superficielle adéquate. Si la chape est trop fine, il faut la dégrossir avec une brosse en acier ou bien d'une autre manière pour faciliter la pénétration de PRIMER UR 50. En outre une barrière contre la vapeur doit être présente en dessous de la chape pour éviter que des traces de solvants puissent pénétrer dans les habitations sous-jacentes. Ne pas utiliser en présence de substances hygroscopiques en mesure de retenir les solvants.

TRAITEMENT ANTI POUSSIÈRE

Si la chape présente une inconsistance superficielle, appliquer, avant l'encollage du parquet, une couche de PRIMER UR 50 dilué avec 30-50% de DILUENTE EXTRA afin de bloquer le farinage et donc de prévenir les phénomènes de décollement. Après 24 heures il est possible de poser le parquet en utilisant des adhésifs Vermeister époxy-polyuréthanes bicomposants et/ou monocomposants à terminaison silane.

CONSOLIDATION DES CHAPES INCONSISTANTES

Appliquer une première couche de produit dilué avec DILUENTE EXTRA à raison de 50-100% en fonction de la finition superficielle et de la compacité. Après 3 heures et au plus tard dans les 8 heures, appliquer une deuxième couche diluée avec 20-40% de DILUENTE EXTRA. Après 3 heures et au plus tard après 8 heures, on peut procéder à l'application d'une troisième couche non diluée. Après 24 ore, procéder à la pose du parquet en utilisant les colles époxy-polyuréthanes à terminaison silane. Si une pellicule superficielle se forme, il est nécessaire de saupoudrer du sable sur Primer encore frais. Une fois Primer séché, éliminer le sable en excès

TRAITEMENT ANTI HUMIDITE

Si la chape présente un taux d'humidité résiduelle supérieur au maximum consenti (jusqu'à un maximum de 5% C.M.), on peut accélérer les temps de séchage en appliquant le produit avec les mêmes modalités décrites précédemment pour la consolidation.

PREPARATION DU MORTIER SYNTHETIQUE

Le produit, mélangé avec du sable sec jusqu'à obtenir la consistance désirée (Rapport Primer/Sable= 1:8/10), peut être utilisé pour effectuer des réparations à séchage rapide et avec une bonne adhésion au support. Avant d'appliquer le mortier, étendre PRIMER UR50 sur la zone à traiter. Après 24 heures, il est possible de poser le parquet en utilisant les colles Vermeister époxy-polyuréthanes à terminaison silane.

NOTES

Ne pas remettre dans l'emballage d'éventuels résidus de produit. Ne pas appliquer le produit à une température inférieure à 10°C et supérieure à 30°C. Craint le Gel.

Produit soumis aux restrictions prévues par la Dir.2004/42/CEE. Produit à usage professionnel.

Précautions de sécurité. Conserver le produit bien fermé, non renversé, dans un endroit frais et loin d'une source de chaleur. Le produit est classifié et codifié conformément aux directives CEE/normes sur les substances dangereuses. Les instructions pour l'utilisateur sont contenues dans la fiche de sécurité spécifique. Les emballages vides ou avec de légères traces de produit séché doivent être éliminés selon les dispositions locales en vigueur. VerMeister S.p.A. garantit que les informations de cette fiche reposent sur les propres expériences et connaissances technico-scientifiques; toutefois, ne pouvant pas contrôler la multiplicité des facteurs pouvant influencer l'emploi du produit, on ne saurait déduire des indications reportées une garantie sur les résultats obtenus. Il est toujours conseillé de vérifier l'aptitude du produit au cas spécifique. Cette fiche annule et remplace toutes les éditions précédentes.